

CONTRE LA BAISSSE DES APL

Le gouvernement a annoncé la diminution des aides au logement (APL, ALS, ALF) de 5 euros par mois pour tous les bénéficiaires à compter du 1^{er} octobre 2017.

Cette mesure affecte directement 6,3 millions de foyers modestes en France et, à Clamart des centaines de ménages sont concernés. Au total, la diminution de cette aide, octroyée sous conditions de ressources, représente 1,2 million d'euros par an de « contribution » des clamartois et clamartaises.

Mais le gouvernement ne s'arrête pas là. Non content de s'en prendre directement aux bénéficiaires sociaux en leur imposant de baisser leurs loyers de près de 60 euros par mois.

Or, les loyers perçus par les bailleurs sociaux servent à financer l'entretien des résidences, rembourser les prêts contractés pour construire ces logements sociaux et investir dans des réhabilitations et le développement de l'offre. Ils ne servent pas à spéculer en bourse ni à rémunérer des actionnaires !

L'Union sociale de l'habitat (USH) estime que cette baisse des loyers représenterait une perte de 1,5 milliard d'euros, ce qui équivaut, selon cet organisme, à la moitié des sommes consacrées par les bailleurs à l'entretien, ou encore aux trois quart de leurs capacités d'investissement dans la production de logements neufs.

Au final, ce sont donc les locataires du parc social et tous ceux qui souhaiteraient y accéder qui vont pâlir de cette mesure. C'est tout le modèle économique des organismes HLM à la française qui est menacé.

Aussi, considérant que le porte feuille de très nombreux clamartois et clamartaises, ainsi que leur cadre de vie, seront directement et dangereusement altérés et qu'il est nécessaire de donner les moyens aux organismes de logement social d'amplifier leurs capacités d'intervention, le Conseil municipal s'oppose à ces mesures qui diminuent les aides personnelles au logement de plus de 6 millions de bénéficiaires et remettent en question notre modèle de logement social en impactant drastiquement les ressources des organismes HLM.